

Funic

Seilbahnen Biel-Leubringen/Biel-Magglingen
Funiculaires Bienne-Evilard/Bienne-Macolin

**Convocation à la 4e assemblée générale ordinaire
de la société anonyme FUNIC**

Funiculaires Bienne-Evilard/Bienne-Macolin, 2533 Evilard

Mercredi, le 23 juin 2004 à 16 h (ouverture des portes à 15 h 30)
Salle communale, route Principale 37, 2533 Evilard

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

1. Procès-verbal de la 3e assemblée générale ordinaire du 19 juin 2003

Proposition: – approbation

2. Rapport annuel 2003

Proposition: – approbation

3. Compte annuel 2003 et rapport de l'organe de révision

Proposition: – prise de connaissance du rapport de l'organe de révision
– approbation du compte annuel

4. Décision concernant la comptabilisation du bénéfice au bilan

Proposition: – prise de connaissance de l'affectation à la réserve du bénéfice au bilan de
fr. 4820.59, selon l'art. 64, al 2 de la Loi sur les chemins de fer

5. Décharge du conseil d'administration

Proposition: – approbation

6. Election des membres du conseil d'administration

Proposition: – élection des membres du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée
générale 2008:
– Banzer Ernst, de Vitznau, à Macolin
– Baumgartner Urs, de Sirnach, à Subingen
– Singer Prisca, de Meggen, à Baden
– Villars Peter, de Evilard, à Macolin
– représentant de la Ville de Bienne

7. Reconduction du mandat de l'organe de révision

Proposition: – élection de la société Wyss + Partner Treuhand AG, Bienne, pour 2 ans
jusqu'à l'assemblée générale 2006

8. Divers

Le rapport annuel, le compte annuel, le rapport de l'organe de révision ainsi que le procès-verbal de la dernière assemblée générale peuvent être consultés dès le jeudi **27 mai 2004** au bureau communal d'Evilard (Route Principale 37 à Evilard).

Les actionnaires recevront un bulletin d'inscription pour l'assemblée générale; l'inscription doit se faire jusqu'au **12 juin 2004**. Les documents concernant l'assemblée générale seront alors envoyés. Il n'y aura pas de distribution de cartes d'entrée et de vote lors de l'assemblée générale.

Nous vous prions de noter que le registre des actions est bloqué pour tout enregistrement entre le 1er juin 2004 et le 24 juin 2004.

À l'issue de l'assemblée générale, tous les actionnaires sont invités à un apéritif. La carte d'admission donne droit à la libre circulation sur les deux funiculaires le 23 juin 2004.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président:

sig. U. Baumgartner

Le directeur:

sig. Ch. Kneuss